



RÉSIDENCE PLUS

Allons plus loin, avec vous...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ANNEE 2016

Samedi 25 mars 2017

Maison des Genêts

17-18, place de Verdun 59650 Villeneuve d'Ascq

Tél. : 03 20 91 32 64 Fax : 03 20 91 18 58

www.residenceplus.fr - Email : resplus@free.fr

SOMMAIRE

Membres du Conseil d'Administration	Page 3
Membres du personnel	Page 4
Partenaires	Page 5
<u>RAPPORT MORAL</u>	Page 7
<u>RAPPORT D'ACTIVITES</u>	
Administratif	Page 12
Insertion logement	Page 13
Insertion Emploi	Page 21
<u>RAPPORT FINANCIER</u>	Page 28

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente Fondatrice

Marie-Claude DE MICHIEL

Membres du bureau

Président

Philippe ROGER

Vice-Présidente

Monique LHERNOULD

Vice-Président

Gérard DEPIN

Trésorier

Xavier ALIX

Trésorier adjoint

François NIGRO

Secrétaire

Dominique DESLANDES

Secrétaire adjoint

Sandrine BOONAERT

Administrateurs

Anne-Marie BARBAUT

Marie Claude DE MICHIEL

Annie BERTHOUT

Micaela DEPIN

Jacqueline VAN OVERTVELD

Chantal COLLE

Fabienne CAILLEREZ

Evelyne FILATRIAU

Claudine DAMIE

MEMBRES DU PERSONNEL

Directrice : Myriam SENHADJI

Service Administratif

Secrétaire comptable Sylvia VANDEWALLE
Secrétaire accueil Martine PROUFF
Nathalie LEFEBVRE

Service Insertion Logement (jeunes et adultes)

Educateur spécialisé Habib YOUNES
Conseillère ESF Laurence MARTIN
Conseillère ESF Emilie HIMPE
Assistante Sociale Fatima DUPONCHELLE (congé parental)
Médiatrice Josette LAGORCE
Secrétaire Administrative Séverine DERYCKER

Service Insertion Emploi

Accompagnement Laurence DELPLANQUE
Socioprofessionnel Josette LAGORCE

Coordinateur Technique Bâtiment Anthony SANTRE

Animateurs Techniques Lakhdar HEMAI
Geoffrey SLATER
Gasim ALDAW IBRAHIM
Michael MINNE
Bruno CATENNE
Vincent DUBOIS :Alain GLORIEUX(AM)
Djamel ROUIBI
Eddie WIECHA

NOS PARTENAIRES

FINANCIERS :

- * Ville de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos
- * Caisse d'Allocations Familiales
- * Conseil Régional (Formation)
- * Conseil Départemental (PLEPS, FSL)
- * Préfecture
- * Bailleurs sociaux : Vilogia, LMH, Logis Métropole,
- * Co propriétés
- * ASP
- * Fonds Social Européen
- * DIRECCTE
- * CCAS
- * PLIE VAMB

Associatifs :

- * Le Tremplin
- * AREAS
- * Louise Michel
- * PLIE Villeneuve d'Ascq, Roubaix
- * Atelier Préformation
- * OMJC
- * Les enfants de Cosette, Annappes Entraide

Sociaux :

- * Bailleurs sociaux
- * DIRECCTE
- * CMP
- * Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
- * PIPEL (Pole insertion professionnelle et lutte contre les exclusions)
- * Pôle Emploi
- * CCAS

- * Mission Locale VAMB et Roubaix
- * Maison de l'Emploi – Villeneuve d'Ascq
- * MIE Roubaix
- * CPAM
- * Collège Léon Blum
- * CS Avenir Wattrelos
- * AREAS
- * R'Libre
- * SPIP

Autres :

- * ADEO

RAPPORT MORAL

Madame La Députée, Audrey LINKHELD
Monsieur Le Député Honoraire, notre fidèle Bernard DEROSIER,
Monsieur Didier MANNIER, notre Conseiller Départemental,
Monsieur Le MAIRE, Vice-Président de La M.E.L, Gérard CAUDRON, notre soutien depuis la création de l'association, Mesdames et Messieurs Les adjoints, Les conseillers municipaux, Mesdames GIRARD, LEMPEREUR, FLINOIS, WILLEM, Messieurs BURETTE,
Mesdames et Messieurs nos partenaires, amis, bénévoles,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs de Résidence Plus,
Mesdames et Messieurs les salariés de Résidence Plus,

Bienvenue à vous tous.

Comme chaque année et pour la trente quatrième éditions de notre assemblée générale, nous sommes heureux et fiers de vous accueillir une fois encore pour un moment important et incontournable dans la vie d'une association.

Lors de notre dernière assemblée générale, je traçais les perspectives pour 2016. C'était une fois de plus, une année de challenge.

Nous devons à nouveau répondre à l'appel d'offre de la municipalité concernant le renouvellement du marché public propreté urbaine. Nous avons eu le plaisir de voir notre offre retenue. Nous avons fait un groupement solidaire avec l'ACI FCI, dont Résidence Plus est porteuse, pour proposer une offre complète et concertée. Le sérieux de nos propositions et la qualité de nos prestations nous ont permis d'être retenus.

Nous devons opérer le redressement de notre service insertion-emploi, qui au cours de l'année 2015 avait affronté des difficultés importantes, arrêt maladie d'encadrants, nouvelles charges sociales, mutuelle et prévoyance obligatoire pour tous nos salariés y compris ceux en insertion. Je

pense que nous avons redressé la barre grâce aux efforts de toute notre équipe de salariés, par la vente et la réalisation de nombreux chantiers.

Enfin, nous devons nous attacher à maintenir notre offre de logement et d'accompagnement social. Si nous avons réussi à maintenir les emplois, nous sommes, sur ce service, encore largement déficitaires. Malgré la recherche constante de nouveaux financements, d'actions nouvelles, les financements actuels liés à des critères inadaptés, ne nous permettent pas d'envisager l'avenir sereinement concernant le logement.

L'année 2016 fut mitigée, mais avec des résultats encourageants, comme vous l'expliquera notre trésorier Xavier ALIX.

VIE DANS LE QUARTIER

Rappelons que Résidence Plus a été d'abord une association de quartier, c'est pourquoi nous devons de participer aux événements organisés et aux instances comme la GUP (Gestion Urbaine de Proximité). En 2016, nous avons participé à la braderie, au marché de Noël, à la foire aux associations, et nous avons assuré notre représentation dans tous les événements organisés par la maison de quartier. J'en profite pour remercier Monique LHERNOULD pour sa coordination et sa présence constante aux différentes réunions ainsi que Jacqueline VAN OVERVELD, GERARD et Micaela DEPIN, Annie BERTOUX, Sandrine BOONAERT pour l'aide qu'ils lui apportent et tous les administrateurs qui s'investissent pour tenir les stands et les animations que nous proposons, Dominique DESLANDES, Claudie DAMIE, Evelyne FILATRIAU, Marie Claude De MICHIEL.

Poursuivons par l'activité professionnelle.

Nous avons tenu dans les tous premiers jours de janvier notre séminaire au château de Flers. Cette rencontre est un moment fort de partage entre administrateurs et salariés de notre structure. Nous abordons de nombreux sujets qui nous permettent d'échanger, de mieux connaître les limites de chacun, de faire le bilan de l'année écoulée, de revoir le mode de gouvernance, le rôle d'employeur. Nous faisons l'inventaire des difficultés rencontrées et construisons ensemble les solutions à mettre en place pour y remédier.

A cet égard, nous tenons à remercier Monsieur le Maire, pour son autorisation d'occuper le château de Flers, ce qui nous permet de travailler sereinement dans un environnement propice. Je remercie également le service protocole pour son accueil toujours très agréable.

LE SERVICE LOGEMENT : LOGEMENTS ADULTES ET JEUNES

Malgré tous les efforts fournis par des salariés motivés et compétents, assurant un suivi efficace des bénéficiaires, nous sommes obligés de constater que ce service est encore une fois très déficitaire. Et pourtant le travail ne manque pas. Mais comme d'habitude, les subventions ne sont pas à la hauteur, notamment les critères d'attribution du FSL qui sont, je l'ai indiqué plus haut très mal adaptés. Comme me l'a dit récemment, une salariée d'une autre association, nous faisons du bénévolat pour pallier les baisses de financements. Est-ce normal ?

Notre directrice Myriam SENHADJI, vous donnera le détail, dans son rapport d'activités, des nombreuses missions des salariés de ce service.

Je tiens à les remercier : Emilie HIMPE, Laurence MARTIN, Habib YOUNES, Josette LAGORCE et Séverine DERYCKER

Je n'oublierai pas d'associer Bernard SOUFLET, notre régisseur, sous la responsabilité de notre très active bénévole Monique LHERNOULD. Sa présence a permis de remettre à niveau technique de nombreux logements. Malheureusement nous n'avons pas pu trouver d'autres financements pour pérenniser un poste indispensable pourtant. Il a été parmi nous, une année. Aux côtés des salariés qui mettent souvent « la main à la pâte » l'investissement de nos bénévoles est indispensable. Monique LHERNOULD apporte son aide sans compter. Je soulignerai également l'implication de notre bénévole LAHCEN, qui répond toujours présent pour pallier l'absence de Bernard. Comme chaque année après l'assemblée générale, nous remettons l'avenir de ce service au cœur de nos préoccupations. Le maintien de notre offre de logements sur la ville et la pérennité des emplois de nos salariés en dépend.

LE SERVICE PROPRETE URBAINE

Le marché de Propreté Urbaine a été renouvelé et étendu. Nous entretenons 5 quartiers encadrés par cinq animateurs.

Cousinerie : Jamel ROUIBI

Pont de Bois : Bruno CATENNE

Poste Résidence : Alain GLORIEUX

Triolo, Cité scientifique, Haute Borne : Eddy WIECHA

Ascq, Annappes : Vincent DUBOIS

Josette LAGORCE et Laurence DELPLANQUE en leur qualité de travailleur social complètent ce dispositif pour accompagner les personnes en insertion pour trouver des solutions pérennes à leurs multiples difficultés sociales et de santé, pouvant freiner leur réinsertion professionnelle.

Notre équipe apporte un encadrement de qualité, assurant des tâches très difficiles pour concilier le respect des clauses du marché de la propreté et l'animation d'un public souvent éloigné de l'emploi.

Leur implication et l'organisation mise en place, permet de faire de Villeneuve d'Ascq une des villes les plus propres de la métropole malgré sa densité et sa nombreuse population.

Comment pouvions-nous nous imaginer, quand en 1985, nous propositions à quelques bénévoles demandeurs d'emploi de rendre le quartier Résidence plus propre, en contrepartie de quelques bons de denrées de la ville et d'un début de formation, que nous donnerions naissance à ces grands marchés publics ? Je soulignerais encore une fois, le soutien sans faille de Gérard CAUDRON qui n'était pas effrayé, au moins ne le montrait-il pas, de nous voir exploiter de nouvelles formes de lutte contre l'assistanat et contre l'exclusion, bien avant la création du RMI, qui a sauvé tant de familles, de la misère la plus absolue.

LE SERVICE BATIMENT-SECOND ŒUVRE

Cette année la nomination d'un nouveau coordinateur technique, Anthony SANTRE, motivé et professionnel, l'implication très importante de notre directrice et de notre administrateur François NIGRO, a permis à ce secteur d'évoluer favorablement.

Nous retrouvons la confiance de nos clients et en avons élargi notre clientèle.

En 2016, nous avons réalisé 105 chantiers répartis sur les communes de Villeneuve d'Ascq, Wattlelos, Lille et Roubaix.

Comme pour la propreté urbaine, nous nous devons de réaliser des travaux de qualité, avec, et c'est le principe, des personnes le plus souvent, peu formées et affrontant de nombreuses difficultés freinant leur rentabilité. Cela rend le travail de nos encadrants souvent très compliqué.

Merci à Jeff SLATER, Gasim ALDAW-IBRAHIM , Lakhdar HEMAI, Michael MINNE.

Ils sont soutenus dans leurs missions, par notre travailleuse sociale, Laurence DELPLANQUE actuellement en congé maternité. C'est Emilie DESMONS qui avait effectué un stage chez nous pendant ses études que nous avons recrutée pour la remplacer temporairement. Comme pour la propreté urbaine, cet accompagnement est essentiel pour nos salariés en insertion.

LE SERVICE ACCUEIL, ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Celui-ci est composé de deux hôtesse d'accueil, Martine PROUF et Karima KALFOUNI qui remplace Nathalie LEFEBVRE partie vers une formation longue répondant à ses aspirations dans les locaux de la maison de quartier. Au-delà d'un accueil de qualité, elles apportent également une aide administrative à nos équipes. Nous attachons un soin particulier à cette mission, qui est la première vitrine de notre association.

Je n'oublierai pas Sylvia VANDEWALLE notre secrétaire comptable, qui ne ménage pas sa peine pour contribuer à la bonne gestion de notre comptabilité et des différentes démarches administratives. Elle travaille étroitement avec notre cabinet comptable et notre trésorier, toujours très impliqué Xavier ALIX.

A plusieurs reprises, j'ai souligné la qualité de nos professionnels et la complexité de leurs missions, dans un climat toujours plus lourd en raison des nombreuses difficultés que le public accueilli affronte. Le tout dans un environnement financièrement très instable, car le renouvellement de chaque action est subordonné à l'octroi d'une subvention, dont les décideurs ne prennent pas toujours en compte le travail réalisé, le poids de nos charges, mais opèrent uniquement par choix politiques et budgétaires.

Aussi, le Conseil d'Administration n'est pas resté inactif face à leurs difficultés. En lien avec Myriam SENHADI, Marie Claude De MICHIEL et Dominique DESLANDES se sont particulièrement investies en 2016 pour entamer une véritable prise en compte des problématiques dans ce domaine. Ainsi nous avons commandé un diagnostic à un organisme spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux. Les salariés ont été rencontrés plusieurs fois et ont pu s'exprimer librement. Les résultats nous ont permis de faire évoluer nos pratiques et nos organisations.

PERSPECTIVES 2017

En lien avec ce que je viens d'évoquer, nous installons une Instance de Santé et de Sécurité dans le Travail, composée à parité de salariés de chaque secteur, d'un représentant de salariés en insertion et d'administrateurs volontaires sous la coordination de notre Directrice Myriam SENHADJI. Cette Instance aura pour mission de répondre autant que possible à toutes les problématiques que les salariés voudront voir prises en compte, ainsi qu'aux situations d'urgence. Dans cette hypothèse, elle se réunira dans les 24 heures. Il est essentiel de soutenir nos salariés.

Nous veillons également à faciliter et à diversifier les formations de nos équipes.

Nous allons poursuivre la réflexion sur le devenir du service logement. Comme chaque année, nous devons à nouveau, tout remettre à plat, et rechercher les meilleures solutions, d'autant que le FSL est transféré à la Communauté Urbaine, la M.E.L. Peut-on espérer de cette mutation qu'elle permettra à notre financeur, d'améliorer l'adéquation entre la réalité du terrain et l'attribution des financements ? Ou allons-nous vers de nouvelles déconvenues ?

Pour le service propreté urbaine, nous nous devons de toujours améliorer le service rendu et l'accompagnement dispensé.

Pour le service bâtiment, nous devons encore élargir notre capacité d'intervention afin de rendre un travail fini, proche de la perfection et d'augmenter encore notre résultat sur les sorties positives vers l'emploi.

Nous continuerons de participer aux différentes instances, permettant à ce quartier qui nous est si cher de mieux vivre.

Enfin, l'année prochaine est une grande année puisque nous fêterons **nos 35 ans**. Dès maintenant, nous commençons à y réfléchir avec les bénévoles et une équipe d'étudiants de L'ISA (Institut Supérieur d'Agriculture) pour organiser cet évènement dans le cadre de leurs projets.

Encore une fois, je veux remercier toute l'équipe de nos salariés dévoués et actifs sous la responsabilité de notre directrice Myriam SENHADJI, qui tient bon la barre, franchissant la plupart des obstacles avec brio et ténacité.

Je remercie également tous les membres du Conseil d'Administration, J'ajouterai ceux que je n'ai pas cités plus haut, Anne Marie BARBAUT, Chantal COLLE, Fabienne CAILLIEREZ. Il était pour moi, essentiel, de citer l'ensemble des acteurs de Résidence Plus, qui n'est pas qu'une entité administrative, mais bien l'addition des compétences de chacun, dans un climat convivial et respectueux de nos valeurs de solidarité.

Je remercie nos partenaires, le CCAS et en particulier Chantal FLINOIS, qui reste attentive à nos problématiques, le service Logement, Pole emploi, la mission locale, le PLIE, COSETTE, les bailleurs sociaux, les copropriétés, etc.

Je remercie également nos financeurs qui sont indispensables à la poursuite de nos actions en faveur de la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Enfin, je remercie particulièrement Monsieur Gérard Caudron et sa municipalité, qui nous soutiennent depuis tant d'années. Nous vous sommes également reconnaissants pour l'investissement important que la municipalité a engagé pour la rénovation de notre quartier, aux côtés de la réhabilitation des logements menée par VILOGIA. Cela permet à la Résidence de franchir les années, sans traumatisme important.

Avec un peu plus de légèreté, je veux souhaiter un très bon anniversaire à Annie BERTOUX qui fête quelques printemps aujourd'hui. Mars est une année riche en anniversaires puisque la Présidente fondatrice, Marie Claude a fêté son anniversaire hier, que Micaela, membre fondateur et ancienne salariée et Gérard DEPIN, fondateur et vice-Président fêteront le leur, la semaine prochaine.

Je vous souhaite à tous une bonne journée et espère vous voir nombreux l'année prochaine.

RAPPORT D'ACTIVITES

Ce secteur, sous la responsabilité de Myriam SENHADJI, Directrice de l'Association, se décompose de la façon suivante :

Un espace comptable

Animé par Sylvia VANDEWALLE dont les tâches principales sont la gestion comptable : facturation, édition des fiches de paie, établissement des déclarations sociales mensuelles et annuelles, suivi du cahier de caisse. En lien avec la direction, son travail consiste également à suivre des dossiers de subventions des différents partenaires financiers, du suivi administratif du personnel permanent (contrats, congés payés), du traitement auprès de l'organisme paritaire collecteur des formations dispensées au personnel, de la gestion des différentes assurances (voitures, locaux professionnels).

Ce service travaille en partenariat avec le Cabinet d'Expertise Comptable Hofa.

Un espace accueil

Organisé par Martine PROUFF et Nathalie LEFEBVRE dans le cadre du dispositif contrat aidé, ils sont chargés d'enregistrer le courrier, d'accueillir le public en quête d'informations, de répondre aux communications téléphoniques, de prendre et de transmettre les messages auprès des différents salariés permanents.

SERVICE ADULTES

ACCES

INTERVENANTS	POSTES	ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0,30 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	Congé parental
Habib YOUNES	Educateur spécialisé	0,30 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

Objectif

- Assurer un accompagnement social à tout public concerné par le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)

Le Public

- Le public « prioritaire » concerné par le PDALPD est constitué de personnes ou familles :
- Sans logement
 - Vivant en situation de surpeuplement
 - Vivant en situation de cohabitation forcée
 - Menacées d'expulsion sans relogement
 - Logées dans des habitations insalubres ou précaires

Descriptif de l'accompagnement social

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

- Travail budgétaire :
 - objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active mesurable par une grille d'évaluation
 - travail de remise en question du mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes du dysfonctionnement et travail sur soi.
 - recherche d'une gestion équilibrée pour la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
 - travail d'économie et de prévision
- Appropriation du logement :
 - conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
 - conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
 - visites à domicile régulières
 - conseils pour les économies d'énergie
- Comportement :
 - instauration, amélioration des relations avec le voisinage
- Médiation :
 - faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.
- Aide dans les démarches administratives

Le fonctionnement du service logement

Le public en demande de logement est orienté par le service logement de la Mairie, les partenaires, les associations.

Un premier accueil est effectué par la directrice, Myriam SENHADJI. La secrétaire assure le suivi des dossiers du service logement et les tâches administratives (frappe de courrier divers, gestion et encaissement des loyers, suivi APL, assurances, enregistrement fiches FSL).

Suite à cet accueil, un entretien est mené par l'un des travailleurs sociaux. Ce dernier permet d'évaluer au mieux la situation du ménage.

Une commission où est présent, service logement de la ville, UTPAS, CCAS, ML, Louise Michel examine le dossier et donne un avis quant à la demande. Cette commission a lieu toutes les six semaines.

Deux possibilités s'offrent suite à la commission :

- la première : la personne sera accompagnée par un travailleur social de Résidence Plus dans le cadre de son accès au logement, une décision sera prise quant au type de relogement proposé à la famille : Transit, ou accès direct avec garantie FSL. (Accompagnement)

S'enchaîne alors l'accompagnement social lié au logement effectué par le référent, ainsi qu'un accompagnement sur l'hygiène et les états des lieux entrant et sortant effectués par l'agent de maintenance. (Rôle important quant à la tenue du logement)

- la seconde : la personne ne correspond pas au public accueilli par Résidence Plus, elle est donc orientée vers une structure plus adaptée à sa problématique.

Convention avec les bailleurs

Une partie des logements octroyés par les bailleurs est gérée pleinement par Résidence Plus (logements du type DLUI et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Les partenaires :

- les bailleurs: Vilogia, Partenord Habitat, LMH, INA, Logis Métropole
- les partenaires sociaux : Louise Michel, le Tremplin, le CCAA, SOLIHA, CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, UTPAS, centres sociaux, etc.

La maintenance des logements temporaires est effectuée principalement par un salarié en insertion et une équipe de bénévoles

MAINTIEN

Intervenantes	Poste	ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,90 ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0.20 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	Congé parental

Au sein du service logement de Résidence Plus, un poste « maintien dans le logement » est financé par le FSL : Fonds Solidarité Logement.

Celui-ci est assuré par les CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

Mission : Apporter une aide à un moment ponctuel et difficile dans le parcours résidentiel des familles logées chez les bailleurs afin de faciliter leur maintien dans les logements.

Public Visé :

L'accompagnement est proposé à des ménages cumulant ou non des problèmes de gestion budgétaire, d'appropriation du logement, d'hygiène du logement ou relationnels.

Mode d'intervention :

Le bailleur oriente les familles vers l'association. Il envoie une fiche de situation de la famille au travailleur social. (Renseignements divers)

Les travailleurs sociaux rencontrent la famille pour un pré diagnostic, ils évaluent la situation de la famille et déterminent avec elle les objectifs de travail. La famille donne ou non son accord quant à la proposition d'accompagnement.

Une synthèse régulière avec la famille permet de mesurer l'amélioration de sa situation.

Une concertation trimestrielle est établie avec le bailleur.

Territoire d'intervention :

Communes répertoriées dans le dispositif FSL pour le territoire de Lille.

Conditions d'accueil du Public :

- rendez vous à l'Association.
- visites à domicile

Partenaires :

- institutionnels : la CAF, l'EDF-GDF, la société des eaux etc.
- bailleurs : Partenord Habitat, LMH, SIA, INA, LOGIS METROPOLE, Habitat du Nord
- sociaux : Mission Locale, Pôle Emploi, boîtes d'intérim, Mairies, UTPAS, centres sociaux, Association Louise Michel, CCAS, associations tutélaires etc.

Problématiques :

- Impayés et difficultés financières
- Tenue, hygiène du logement
- Relationnelle

- Administrative

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

Travail budgétaire :

- Objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active des personnes.
- Travail de remise en question concernant le mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes des dettes et travail sur soi.
- Recherche d'une gestion équilibrée du budget consacré au logement et des différents postes (mise en place d'outils budgétaires).
- Travail d'économie et de prévision.

Appropriation du logement :

- Veille à l'utilisation normale du logement et des parties communes.
- Conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement.
- Visites à domicile régulières.
- Conseils pour les économies d'énergie.
- Travail sur l'hygiène du logement et l'hygiène corporelle

Informations des droits et devoirs des locataires:

Comportement / Médiation

- Instauration et amélioration des relations avec le voisinage.
- Relation avec les services de gestion locative des bailleurs
- Relation avec les services publics.

Appropriation de l'environnement local :

- Connaissance des équipements de quartier (centres sociaux, écoles, réseaux associatifs...)

Aide dans les démarches administratives

SERVICE JEUNES

INTERVENANTS	POSTE	ETP
Habib YOUNES	Educateur Spécialisé	1 ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,10 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

OBJECTIF

Apporter un soutien adapté à un moment de l'itinéraire logement d'un jeune (seul ou en couple) afin de favoriser son accès durable dans le logement.

Nos missions

Accueil, informations et orientation du public jeune, accès au logement, accompagnement social lié au logement.

Le public visé

Jeunes de 18-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement autonome dû principalement à des ressources précaires et variables ainsi que des ménages cumulant les problèmes de gestion budgétaire et d'appropriation du logement ou de comportement.

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF LOGEMENT JEUNE

Le public jeune en demande de logement est orienté par les partenaires : les associations, la Mission Locale, le service Prévention Médiation Urbaine de Villeneuve d'Ascq, UTPAS, CCAS.

Un premier accueil administratif est effectué puis, à la suite de cet accueil l'éducateur spécialisé, reçoit le jeune afin de bien cibler la situation et répondre au mieux à la demande.

Une commission entrées et suivis a lieu toutes les six semaines, sont présents tous les partenaires pour examiner les dossiers et accorder ou non un logement et quel type de logement. Ensuite il faudra travailler ensemble sur les problématiques repérées : emploi, formation, santé.

Typologie des logements

Résidence Plus utilise 3 supports de logement : urgence, transit, direct avec accompagnement social lié au logement, réservé aux jeunes en difficulté d'emploi ou locataires pour la première fois. L'accompagnement permet de travailler :

L'équilibre du budget, les démarches administratives, la tenue de logement et le comportement.

Les rapports avec les autres Dispositifs

FSL : montage des dossiers pour accès garantie de loyer et aide à l'installation.

Loca-pass : montage des dossiers pour caution et garantie de loyer.

Groupe Accès Logement Villeneuve d'Ascq.

Conventionnement avec les bailleurs

Les logements octroyés par les bailleurs sont gérés pleinement par Résidence Plus (logements du type DLU et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

NOUVEAU DISPOSITIF : Jeunes sortant de prison

Nous avons ouvert et conventionné avec LOGIS Métropole **deux logements temporaires**

Description synthétique de l'action :

1. Héberger le jeune dès sa sortie de prison
2. Eviter la récidive

3. Accompagner le jeune au niveau social et professionnel afin qu'il devienne autonome
4. Le jeune deviendra à la fin de l'accompagnement locataire en titre et autonome

Objectifs de l'action :

EVITER LA RECIDIVE POUR LES JEUNES SORTANT DE PRISON

L'objectif du travailleur social est d'amener le jeune à se projeter dans le long terme, de construire avec lui un projet de vie qui passera par un projet professionnel sérieux, viable, dans lequel il s'implique. Il est essentiel pour ce travailleur social d'anticiper très concrètement la sortie du jeune : son rapport avec son entourage (familial et amical) Il faut développer un travail étroit à l'intérieur de la prison en lien resserré avec le SPIP, des mois avant la sortie et qui servira de levier vers le droit commun : logement, formation, emploi.

Objectifs opérationnels de l'action :

Accompagner 5 jeunes sortants de prisons dans des logements temporaires type studio.

L'accompagnement portera sur :

- Travail budgétaire :

- recherche d'une gestion équilibrée de la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
- travail d'économie et de prévision

- Appropriation du logement :

- conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
- conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
- visites à domicile régulières
- conseils pour les économies d'énergie

- Comportement :

- instauration, et respect des relations avec le voisinage

- Médiation :

- faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.

- Aide dans les démarches administratives

- Emploi

- mise en relation avec les partenaires : mission locale, pôle emploi, service insertion par l'emploi

- Santé

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2016

Pour l'année 2016, 116 ménages ont été accueillis par le service adulte et jeune.

Accès au logement :

86 diagnostics ont été effectués

47 ménages ont été accompagnés soit dans le cadre de l'Aide à la Recherche Logement soit dans le cadre de l'Aide à l'Installation Logement

15 ménages ont été accompagnés dans le cadre de mesure spécifique

24 ménages ont été réorientés en fonction de leur problématique

Maintien dans le logement :

- 95 diagnostics ont été réalisés
- 33 ménages ont été accompagnés
- 6 ménages hors critère FSL
- 51 ménages n'ont pas accepté l'accompagnement dont 5 étaient déjà accompagnés,

MEDIATION APPROPRIATION - AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Intervenant	Poste	ETP
LAGORCE Josette	Médiatrice	0, 5 ETP

MEDIATION APPROPRIATION

Lieu : Villeneuve d'Ascq, Lomme, Lambersart, Fâches Thumesnil

Public visé : familles en difficultés

Le projet concerne toutes personnes : jeunes, moins jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, familles, de tout milieu social ayant des difficultés d'appropriation ou d'hygiène dans leur logement, d'intégration dans leur immeuble, dans leur quartier

Orientation du Public :

Bailleurs sociaux, FSL, CCAS, UTPAS, les organismes de tutelles

Objectifs du projet :

L'objectif pour le locataire est un mieux vivre dans son logement, dans son immeuble, dans son quartier et donc un plus grand respect de ceux-ci.

L'objectif pour le bailleur est de garder ou de retrouver un logement sain, des parties communes respectées et ainsi maintenir le locataire dans les lieux ou bien relouer le logement plus facilement.

Pour cela, faire un diagnostic et un constat des lieux, de comprendre et d'analyser ce constat. De ce fait, nous pourrons accompagner au mieux le ménage en interpellant les différents partenaires susceptibles d'intervenir dans la situation de celui-ci :

- Mise en place d'une intervention d'une TISF par exemple,

- Mise en place de livraison de repas à domicile.

Nous serons amenés à travailler sur la situation globale du ménage à savoir :

- Appropriation
 - o Organisation, rangement
 - o Vétusté, auto réhabilitation
- Administratif
 - o Trier, organiser les documents administratifs
 - o Informer sur la durée de vie des documents administratifs
 - o Donner des outils
 - o Orienter vers un partenaire si difficulté budgétaire ou autre
- Hygiène
 - o Utilisation des bons produits ménagers
 - o Mise en place d'un calendrier avec les tâches à effectuer
 - o Débarrasser et nettoyer le logement
- Intégration dans l'immeuble, dans le quartier
 - o Bonne utilisation des parties communes
 - o Informations des droits et devoirs du locataire
 - o Connaissance du voisinage, des différentes structures du quartier

Elle accomplit cette mission d'accompagnement en gagnant la confiance des locataires afin d'instaurer un dialogue et pouvoir garder un contact régulier pour améliorer la situation.

Il est essentiel d'être à l'écoute des personnes afin de pouvoir cibler leur besoin et leurs attentes par rapport à leur situation personnelles.

BILAN

5 familles ont été accompagnées dans ce cadre

1 famille n'a pu être accompagnée parce qu'elle est hors critères

2 familles n'ont pas voulu d'accompagnement

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Favoriser un habitat de qualité et conforter les parcours résidentiels

Quartiers : Résidence - Pont de bois

Public visé : Habitants des différents quartiers

Financeur : La ville et l'Etat

Description de l'Action : Habitat du cadre de vie

Apporter aux habitants et aux locataires un mieux vivre et un « mieux être » dans leur logement, dans les parties communes, dans leur quartier.

Objectif généraux de l'action :

Démontrer que chacun, collectivement ou individuellement, au quotidien peut intervenir sur l'environnement afin de mieux préserver leurs espaces communs, espaces verts et sensibiliser les habitants sur le tri sélectif.

Objectifs opérationnel :

Réunion mensuelle collective avec les habitants des quartiers Résidence et Pont de Bois en partenariat avec la municipalité par l'intermédiaire des Maisons de quartier Jacques Brel et Maison des Genêts pour les sensibiliser aux différents objectifs à savoir :

- Le tri sélectif avec des partenaires associatifs et la MEL
- Organisation de manifestation avec l'intervention par exemple du bus info tri
- Intervention de la ville et du Bailleur Vilogia pour améliorer les espaces verts
- Sensibiliser les habitants de chaque quartier à préserver les espaces extérieur

Partenaires :

La ville, Maison de quartiers Jacques Brel, Maison des Genêts, les Bailleurs sociaux (Vilogia, Immobilière Nord Artois, LMH)

Participation aux réunions GUSP (groupement urbain social proximité) qui à lieu 1 fois par mois sur chaque quartier

Participation à la cellule de vieille qui à lieu 1 fois par trimestre pour le quartier Résidence-Triolo

Action à venir en 2017 :

Environnement : travailler en partenariat avec Estera : faire venir le bus info tri afin d'améliorer le tri sélectif, visite de leur site en partenariat avec la Maison Jacques Brel

Mise en place et animation de la braderie de Pont de Bois en partenariat également avec la Maison de quartier Jacques Brel.

INSERTION EMPLOI

Intervenants	Poste	ETP
Anthony SANTRE	Coordinateur Technique bâtiment	1 ETP
Bruno CATENNE	Animateur Technique voirie	1 ETP
Eddie WIECHA	Animateur Technique voirie	1 ETP
Alain GLORIEUX	Animateur Technique voirie	1 ETP
Djamel ROUIBI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Geoffrey SLATER	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Michaël MINNE	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Lakhdar HEMAI	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Gasim ALDAW IBRAHIM	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Josette LAGORCE	Accompagnement social et professionnel	0,5 ETP
Laurence DELPLANQUE	Accompagnement social et professionnel	1 ETP

Depuis Mai 2001, les chantiers d'insertion sont validés par le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion d'Activité par l'Economie).

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale opère une reconnaissance législative des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.), crée une aide à l'accompagnement avec un conventionnement annuel par la DIRECCTE.

Accompagnement social :

L'accompagnement social est primordial pour le public. Les personnes en contrats aidés sont accompagnées durant toute la durée de leur contrat mais également 6 mois après la fin du contrat.

Cet accompagnement porte sur :

La santé :

- aide dans les diverses démarches auprès de la sécurité sociale en cas de non remboursement d'arrêt maladie, de problème de CMU.
- demande de numéro d'immatriculation
- orientation vers différents organismes, notamment CAP emploi pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, CMP ou d'autres organismes.
- demande d'aide exceptionnelle si la personne a reçu des factures non prises en charge par la CMU ou la mutuelle.
- bilan de santé CPAM

Le logement :

- aide dans la manière de remplir la demande de logement (CERFA) .
- travail sur la tenue et l'hygiène du logement.
- travail avec le bailleur en cas d'impayés de loyer.
- travail en partenariat avec le service logement de Résidence Plus.

Le budget :

- travail budgétaire
- relation avec les créanciers (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, Trésor public, bailleur, etc.) ou les huissiers pour la mise en place d'échéanciers.
- orientation vers les organismes pour obtenir des aides financières (CCAS, Conseil Départemental).
- aide dans le montage des dossiers de surendettement. (Dossiers Banque De France

L'administratif :

- aide dans la manière de remplir des documents comme la déclaration trimestrielle de la CAF, la déclaration d'impôts, etc.
- explication des formulaires comme certains documents de Pôle Emploi.
- aide dans la rédaction de lettres (CAF, Trésor Public, etc.).

Accompagnement professionnel :

Les personnes en contrat aidé bénéficient de formations qui se font en fonction de leur projet professionnel : remise à niveau, CACES cariste, plaquiste, maçon, nettoyage industriel, etc.

Il y a, en premier lieu, recherche d'un organisme de formation afin d'avoir des devis puis, montage des dossiers de prise en charge : OPCA, PLIE, CCAS, etc.

- Emploi :

- Prise de contact avec des entreprises pour faire des Evaluations en Milieu de Travail en partenariat avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- Aide dans la rédaction de lettres de motivation, de CV.
- Atelier de technique de recherche d'emploi.

Il y en a 3 :
- un à Villeneuve d'Ascq
- un à Roubaix
- un à Wattrelos

Objectif :

Il s'agit d'amener des demandeurs d'emploi longue durée et/ou en grande difficulté sociale, à entrevoir et à développer un projet professionnel préparant ainsi à la sortie du contrat aidé vers un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum, un contrat à durée indéterminée ou une formation qualifiante.

Contenu de l'action

Le travail consiste en la remise en état des parties communes d'immeubles, en la réhabilitation d'appartements vacants, mais également à remettre en état certaines parties extérieures d'immeubles (souvent taguées) ou des portes de garages.

Les relations de travail entre les bailleurs et Résidence Plus sont très bonnes.

Le chantier d'insertion de Villeneuve d'Ascq

Partenaires : Vilogia, INA, LMH, CCAS, Logis Métropole, Mairie

Public : personnes habitant Villeneuve d'Ascq et les communes dépendant du PLIE (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

Côté technique : Pendant l'année 2016, les ouvriers sont intervenus dans :

- 19 appartements vacants ou maison vacants : peinture boiseries, détapissage, enduisage des murs et des plafonds, pose de fibre de verre et de faïence dans la salle de bains.
- 25 entrées et halls: mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers
- remise en peinture de portes techniques extérieures
- 1 centre commercial extérieur

Bilans et réunions :

Une rencontre trimestrielle se fait avec le référent principal de chaque personne.

Un comité de suivi se déroule trimestriellement. Y sont invités les partenaires sociaux et financiers de la structure, à savoir : le PLIE de Villeneuve d'Ascq, la mission locale, le pôle de lutte contre les exclusions et pour la promotion de la santé, Pôle Emploi, la DIRECCTE, la maison de l'emploi.

Le bilan des travaux est présenté (nombre d'entrées réhabilitées, difficultés rencontrées, etc.). Un bilan individuel de chaque personne présente dans le chantier est effectué.

Chaque personne présente dans ce comité évoque des solutions aux différents problèmes rencontrés, des orientations, etc.

Un comité de pilotage a lieu 2 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par

rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présent, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

38 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2016

Formations :

Durant leur contrat, 4 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail ; certaines ont fait plusieurs formations:

- 1 a fait une formation titre professionnel plaquiste module 1
- 5 ont fait une formation montage échafaudage

235 h de formation ont été réalisées en 2016

Le chantier d'insertion de Roubaix

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Roubaix, certains locataires de VILOGIA

Côté technique : Pendant l'année 2015, les ouvriers sont intervenus dans :

- 34 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion (DIRECCTE, Pôle Emploi, Vilogia, Résidence Plus). Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage réunissant les différents partenaires financiers et sociaux du chantier ainsi que la ville de Roubaix sont présents. Lors de celui-ci est évoqué le bien fondé du chantier sur le quartier.

21 personnes ont été accompagnées durant 2016.

Formations :

8 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 1 titre professionnel peintre module 2
- 2 ont passé le titre professionnel cariste d'entrepôt 1,3,5

810 h de formation ont été réalisées en 2016

Le chantier d'insertion de Wattrelos

Partenaires : Vilogia

Public : personnes habitant Wattrelos

Côté technique : Pendant l'année 2015, les ouvriers sont intervenus dans :

- 25 appartements ou maisons vacants: détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.
- 1 partie communs a été réhabilitée : mise en peinture des montées d'escaliers et des paliers

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion (DIRECCTE, Pôle Emploi, Vilogia, Mairie, Résidence Plus). Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

21 personnes ont été accompagnées durant 2016.

Formations :

2 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail
- 2 ont passé le TP peintre

810 h de formation ont été réalisées en 2016.

LE SECTEUR VOIRIE

Objectif principal :

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Le travail consiste en l'amélioration de la propreté des quartiers Pont de Bois, Résidence, Poste, Triolo, Cité Scientifique, Haute Borne, Cousinerie

Partenaire : Mairie

Public : Tout public de plus de 18 ans ayant des difficultés sociales (logement, santé, budget, etc.), orienté par la mission locale ou Pôle Emploi et habitant le territoire de la maison de l'emploi

(Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chérens, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

Quartier Cousinerie

Il concerne 10 personnes encadrées par un animateur technique et fonctionne en entrées et sorties permanentes. Il y a 8 femmes et 2 hommes.

Ce chantier est principalement réservé à un public féminin

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

20 personnes ont été accompagnées pour l'année 2016

Formations :

1 personne a fait une formation :

- 1 fait une formation pour passer la FIMO

156 h de formation ont été réalisées en 2016

Quartiers Résidence – Poste, Triolo-Cité scientifique, Haute Borne et Pont de Bois

Depuis le 1er janvier 2016 un effectif de **53 personnes dont 8 femmes** en contrats aidés encadrées par trois animateurs techniques.

Ils sont accompagnés par la conseillère sur leurs problématiques sociales au quotidien, dettes de loyer, factures impayées, dossier CMU, MDPH, demande de logement, orientation CMP, aide administratives, etc.

Toutes ces problématiques sociales sont abordées et travaillées en partenariat avec les structures adaptées.

En plus du travail quotidien pour la propreté des rues ils ont également réalisé le nettoyage des tags et des poubelles sur toute la ville.

En ce qui concerne leur projet professionnel un partenariat avec le PLIE et Pôle Emploi est mis en place pour travailler sur leur mise en formation et la relation entreprise pour le secteur marchand

La mise en formation pour l'année 2016 :

1 personne en formation Agent de Sécurité ASP - CQP

2 personnes en CACES 1.3.5

210 Heures de formation au total

La difficulté rencontrée en 2016 est la diminution de financement pour les formations

Les perspectives pour 2017 pour l'ensemble des chantiers:

Reconduction des actions menées en 2017 avec de plus en plus une obligation de résultat à la sortie du contrat d'insertion et non plus une obligation de moyens.

Développer des nouveaux partenaires du secteur public et privé pour la réalisation de chantier.

Développer le relationnel entreprise pour des périodes de PMSP et de positionnement à l'emploi sur le secteur marchand

RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs les élus et représentants de nos partenaires, Mesdames, Messieurs,

Les résultats que je vais vous exposer sont encourageants. Après la déception de l'an dernier, un résultat négatif 2015 de 47 303 € venu casser l'enthousiasme de deux années positives, malgré les évolutions auxquelles nous avons dû nous adapter, le bilan 2016 est à nouveau positif, avec un résultat positif de 43 893 €. Il montre la capacité d'adaptation dont nous avons toujours fait preuve, et la gestion millimétrique de notre association, mise en œuvre au quotidien par la directrice, Myriam SENHADJI et l'équipe de salariés. Qu'ils en soient remerciés. Dans les propos qui vont suivre, les sommes énoncées sont celles de l'exercice 2016, avec le pourcentage de variation par rapport à l'exercice 2015.

Le résultat courant non financier de l'année 2016 est de 74 304 € au 31 décembre 2016, soit + 119 117 €. Ce résultat représente 3,66 % du total des produits de fonctionnement de notre association, qui s'élèvent à 2 032 882 €, en hausse de 3,88 %. Notons que les produits de fonctionnement de notre association, ce qui pourrait correspondre au chiffre d'affaires d'une entreprise, repassent les 2 millions d'euros, barre déjà franchie en 2014.

A ce résultat courant non financier s'ajoute un résultat financier de 1 273 €, et un résultat exceptionnel négatif de 31 685 €, ce qui porte le résultat net de l'année 2016 à 43 893 €, soit un résultat positif de 2,16 % des produits de fonctionnement. Pour reprendre mon expression habituelle, nous restons dans l'épaisseur du trait, et nous restons fragiles, à la merci du moindre aléa.

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2016 à 151 975 € (+40,61%). Ils retrouvent presque leur niveau de fin 2014 (164 135 €) L'objectif reste d'arriver à un fonds de roulement "normal" de 3 à 4 mois de fonctionnement. Je rappelle que c'est parce que nous avons des réserves suffisantes que nous avons pu passer le cap difficile des dernières années.

1 BILAN ACTIF

Le montant total en actif immobilisé et actif circulant s'élève à 477 056 € (+35,6%)

Pour ce qui concerne les disponibilités, elles sont passées de 50 467 € à 85 894 € sur l'exercice (+70,2%).

Nous avons conservé la totalité des valeurs mobilières de placements (34 162 €), auxquels nous n'avons pas touché sur l'exercice.

2 BILAN PASSIF

Ce bilan représente les fonds associatifs qui s'élèvent à 151 975 € (+40,6%), plus les provisions pour risques et charges soit 30 500 € (provision indemnité départ retraite et provision pour un litige en cours) ainsi que le passif exigible à hauteur de 294 581 €.

L'emprunt de 50 000 € décidé et souscrit à un moment difficile par le Conseil d'administration et qui a permis de sauver l'association a vu son complet remboursement début 2016, ce qui nous évite de dépenser environ 10 000 € par an à cet effet.

3 LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits de fonctionnement de l'association, soit les recettes, sur l'année 2016 s'élèvent à 2 032 882 € (+ 3,88 %), hors produits financiers (1 273 €, -57,1%), et produits exceptionnels (3 739 €, -14,6%).

L'activité "Chantier divers" est effectivement répartie, comme nous l'avions annoncé l'an dernier. Les recettes sont passées de 54 236 à 133 620 €. Le souci est aujourd'hui réglé. Par ailleurs nous continuons à diversifier les donneurs d'ordre.

Les subventions d'exploitation continuent de diminuer. Elles étaient de 507 032 € en 2014, 445 011 € en 2015 (-12,23%) et 429 355 € en 2016 (-3,52%).

Heureusement qu'entretiens nous avons pris les décisions nous permettant de quasiment retrouver le niveau de prestations de service de 2014 (492 062 € en 2014 et 490 742 € en 2016, + 21,6% par rapport à 2015)

Par ailleurs, le fonctionnement du service logement reste structurellement déficitaire.

Les charges de fonctionnement pour l'année 2016 s'élèvent à 1 958 577 € (-2,16%). Elles avaient déjà diminué de 4,14% l'année précédente, preuve de notre gestion serrée. Les charges financières sont de ... 2 € et les charges exceptionnelles sont de 35 423 €, liées pour plus de la moitié à une indemnité de licenciement.

Le salaire brut du personnel permanent représente 357 640 €, (-1,19% pour cause de congé maladie)

Depuis 2015, année de la mise en œuvre de la réforme des Chantiers d'Insertion, il nous est demandé de considérer les emplois aidés (Contrats à Durée Déterminée d'Insertion, CDDI) comme des emplois normaux, ce qui a amené des dépenses nouvelles, non compensées par des ressources supplémentaires. Après les coûts induits en 2015 par la mise en place du dispositif de prévoyance, la cotisation assurance professionnelle, et la cotisation formation continue, arrivent en 2017 les surcoûts liés à la mise en place d'une Délégation Unique du Personnel (DUP), regroupant les délégués du personnel (DP), les membres du comité d'entreprise (CE) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

4 AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net pour l'année 2016 étant positif de 43 893 €, il est proposé que cette somme soit affectée en report à nouveau, ce qui porte le montant des réserves à 151 975 €, en progression de 40,6 %.

5 CONCLUSIONS

Disons le tout de go : 2016 a été une bonne année !

Les décisions prises en 2015 ont porté leurs effets. Elles ont concerné pour l'essentiel :

- De meilleurs liens avec les partenaires bailleurs
- La diversification des donneurs d'ordre

Nous n'avons pas trouvé la martingale pour améliorer le fonctionnement du service logement. Le sujet reste d'actualité.

Et nous avons toujours quelques projets en tête ...

Nous restons dans une gestion très serrée.

Sauf imprévu, 2017 devrait rester sur cette bonne lancée.

Au final, le spectre d'un arrêt de notre activité, craint ces dernières années, s'éloigne. Le fait de pouvoir renforcer nos fonds propres constitue une assurance pour les accidents de parcours.

Ce résultat est le fruit de la collaboration de tous, administrateurs, directrice et salariés et bénévoles de l'association, sans oublier le soutien de nos partenaires, financeurs et donneurs d'ordre. Vous nous avez aidés au bon moment, et nous vous en remercions. Nous n'oublions pas notre maire, Gérard CAUDRON, ni notre députée, Audrey LINKENHELD, qui ont sû nous aider au bon moment.

J'ai l'habitude de dire que le meilleur remerciement de notre part est de continuer à renforcer notre structure, et d'en maintenir son efficacité, tant en terme de qualité des prestations offertes à nos partenaires, que de qualité de l'accompagnement offert à nos publics.

Nous restons dans une démarche d'amélioration continue de notre fonctionnement. Organisation et gestion de la structure sont régulièrement passées au crible. Nous progressons dans la mise en place de tableaux de bord qui nous permettent de réagir et de nous adapter au plus vite. Nous assumons les nouveaux chantiers qui nous permettent de mieux amortir les coûts fixes de fonctionnement de la structure.

Un bémol dans cet enthousiasme : même les bonnes années, le résultat ne représente même pas 3% du produit de fonctionnement. Une erreur, un matériel à remplacer, un retard dans le versement d'une subvention, et c'est le retour au négatif.

Et nous pilotons à vue : à la fin du premier trimestre, aucune convention conduisant à une subvention n'était encore signée ... Pourtant les dépenses sont engagées dès le 1^{er} janvier.

Il nous faut donc rester prudent et fins dans notre gestion, et le pilotage de notre association.

Je rappelle notre priorité pour la gestion de notre structure : il s'agit du fonds de roulement, que nous devons continuer de reconstituer en vue d'éventuels aléas futurs. C'est grâce à ce fonds de roulement que nous avons pu passer les moments difficiles des dernières années, et que nous existons toujours. 2016 nous a juste permis d'effacer la perte de 2015.

L'objectif est de poursuivre sa reconstitution. Cela prendra du temps. Un fond de roulement mature, confortable se situe au niveau de 3 à 4 mois de produit de fonctionnement, l'équivalent entreprise du "chiffre d'affaires", soit, pour ce qui nous concerne, entre 508 000 et 678 000 € sur la base des données 2016.

Il est aujourd'hui de 159 333 €, soit, pour un total de produits de fonctionnement de 2 032 882 €, de 4,07 semaines de fonctionnement, pour un objectif normal, je le rappelle, de 12 à 16 semaines. La situation s'améliore toutefois, l'an dernier il était de 2,73 semaines, et de 3,89 semaines il y a deux ans.

Il nous reste cependant du travail à faire pour continuer de sécuriser notre structure, qui reste fragile, au profit de tous.

Je vous remercie pour votre attention.